

Académie de Lille	 <p style="text-align: center;"><b>FICHE DE POSTE</b></p> <p style="text-align: center;">Chargé de mission auprès du Conseiller technique ASH</p>
<b>I – Descriptif du poste :</b>	
Catégorie : catégorie A – 2d degré Personnels encadrés : catégorie A, B et C	Quotité de travail : 100 %
Service : ASH Rectorat de Lille	
Positionnement du poste dans l'organisation	Le chargé de mission est placé sous l'autorité du Conseiller Technique ASH. Il est titulaire d'un CAFA et/ou du CAPPEI. Le temps de travail est celui d'un enseignant 2d degré « hors présence des élèves » soit 1607 heures annuelles.
<b>II – Contexte</b>	
	Ses missions s'inscrivent dans le cadre de la politique académique en faveur d'une école inclusive. Elles s'exercent pour l'ensemble des questions relatives à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et plus particulièrement celles des élèves en situation de handicap.
<b>III – Missions/ activités principales</b>	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer la formation continue et initiale de toutes les catégories de personnels de l'Education Nationale pour favoriser la mise en oeuvre de l'école inclusive au sein des établissements du 2<sup>nd</sup> degré.</li> <li>2. Renforcer la fluidité et la sécurisation des parcours en construisant une orientation ambitieuse et personnalisée qui conduit à la diplomation, la qualification ou à l'attestation de compétences des élèves à besoins éducatifs particuliers.</li> <li>3. Proposer des outils de communication et d'organisations pédagogiques à l'ensemble des acteurs institutionnels.</li> <li>4. Contribuer à une coopération à l'échelle académique autour de la mise en oeuvre de l'inclusion scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers.</li> </ol>
<b>VI – Profil recherché</b>	
	<p>Le chargé de mission auprès du CT ASH devra maîtriser les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (1er et 2nd degré), du champ de l'ASH et de la législation s'y rapportant, (loi du 11 février 2005 et ses répercussions).</li> <li>• Disposer de bonnes connaissances des dispositifs institutionnels et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves handicapés.</li> <li>• Disposer de bonnes connaissances des différents parcours de scolarisation et des approches pédagogiques adaptées.</li> <li>• Maîtrise des outils bureautiques (tableur, traitement de texte, gestion d'un site collaboratif...).</li> <li>• Être capable de travailler en équipe.</li> <li>• Savoir développer une ingénierie de formation. Savoir développer des méthodologies de projet.</li> <li>• Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>• Être capable d'analyser des situations complexes liées au champ de l'ASH.</li> <li>• Connaître les incidences pédagogiques et éducatives des différents troubles.</li> <li>• Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles, de communication et d'adaptabilité.</li> <li>• Être capable de se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.</li> <li>• Être capable d'animer un groupe de travail regroupant différents partenaires (internes et externes à l'Education nationale).</li> <li>• Avoir une expérience en tant qu'enseignant sur l'école inclusive et une connaissance experte des structures et dispositifs ASH et médico-sociaux.</li> </ul>
<b>V – Contact :</b>	
	<p>Nom, qualité : David RATAJ CT ASH  courriel : <a href="mailto:david.rataj@ac-lille.fr">david.rataj@ac-lille.fr</a>  Constitution du dossier : lettre de motivation + CV  Délai du dépôt de dossier : 10 novembre 2022</p>